

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre à dix-huit heure trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de Mr CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 28 novembre 2024,

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	18	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : CROS Jérôme- CANOVAS Françoise - VISTE Muriel - SEGUIER Christian - CARME Cédric- ALQUIER Jérémy - FABRE Claude - BERNARD Delphine - CATHALA Nicole - DURAND Julie - GIMENO Nicole- GIL COSTA Francisco -NEGRE Magali - VIDAL Alain - GAUBERT Thierry - BETEILLE Martine - Xavier MAFFRE - Anthony DURAND

Ont donné pouvoir : Patricia KESZNER à Magali NEGRE
Secrétaire de séance : Jérémy ALQUIER

OBJET : TABLEAU DU PERSONNEL

Le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité de modifier le tableau des effectifs de la collectivité comme suit :

Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe TC :	1
Adjoint administratif (15/35 ^{ème})	1
Adjoint administratif NT (28/35 ^{ème})	1
Agent de maîtrise principal TC :	1
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe TC :	1
Adjoint technique TC :	1
Adjoint technique 2 ^{ème} classe TC NT	1
Adjoint technique 2 ^{ème} classe (28/35 ^e)	1
Adjoint technique 2 ^{ème} classe (26/35 ^e) :	1
Adjoint technique 2 ^{ème} classe (11/35 ^e) :	1
Adjoint technique 2 ^{ème} classe (4/35 ^e) NT	2
Adjoint technique CUI TC	1
Adjoint technique NT (besoin occasionnel) :	3

Le Secrétaire de Séance : Jérémy ALQUIER

Le Maire

Jérôme CROS

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 11 décembre 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le 12 décembre 2024

